

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA DROME

**EXRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALLEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Date de la convocation
20 mai 2020

Date d'affichage
29 mai 2020

Séance du 28 mai 2020

Le jeudi 28 mai 2020 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Salle festive, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Denis CORNILLON, Christel DUBOIS, Rodrigue ROUBY, Sylvie VACHON, Fanny MOREL, Louis QUAIRE, Emilie BESSON, Eric WAGON, Sylvie JONDON, Bernard VINCENT, Line NAUD, Lionel ROUQUET, Pascale REYNAUD, François DE SAINT VICTOR, Virginie PUGLIESE, Sulian RENAUD, Margaux HELQUE, Semya WATBLED AJMI

Etaient excusé(e)s : Laurent AUBRET, Josette FRECHET

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Jocelyne CASTON

ELECTION DES ADJOINTS :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2121-15 et L.2122-1 à L.2122-17 ;

Monsieur le Maire expose :

L'objet de la présente délibération est de procéder à l'élection des six adjoints au Maire.

Après un appel de candidatures, se présentent aux fonctions d'adjoints au Maire :

Liste 1

- Monsieur Jean-Michel CHAGNON
- Madame Jocelyne CASTON
- Monsieur Denis CORNILLON
- Madame Christel DUBOIS
- Monsieur Rodrigue ROUBY
- Madame Sylvie VACHON

Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. L'ordre de présentation de liste aux fonctions d'adjoints n'est pas lié à l'ordre de présentation des candidats à l'élection municipale et peut être différent de celui-ci.

Les listes de candidats aux fonctions d'adjoints doivent respecter la parité : la liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Il est donc procédé à l'élection des adjoints au Maire de la commune d'Allex au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Un premier tour de scrutin a lieu.

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 21
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrage blancs : 1
- Suffrages exprimés : 20
- Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- Liste 1 : 20 voix

Les membres de la liste 1 sont proclamés adjoints au Maire.

Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE D'ALLEX' in the 'AUVERGNE' region. The stamp features a central emblem with a crown and a star. A large, bold, handwritten signature in black ink is written over the stamp, extending from the bottom left towards the top right.